

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE JUIN 2022

COMPTE RENDU

L'assemblée générale de l'amicale s'est tenue le samedi 25 juin 2022 dans la salle de restaurant du collège, aimablement mise à disposition par M.Bonneville qui nous à fait l'honneur d'assister à la réunion et de nous préparer une collation de bienvenue.

27 membres étaient présents, 16 s'étant excusés souvent pour des problèmes de santé.

La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour annoncé dans l'invitation.

Elle a été ouverte à 10h45 par notre président J.P.Pillard.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (J.P.Pillard)

Vous trouverez ci-dessous l'intégrité de son allocution

« Bonjour à tous, c'est un réel plaisir de vous retrouver pour cette assemblée générale.

Depuis notre dernière assemblée d'octobre 2021, j'ai participé à plusieurs manifestations telle que la commémoration de la rafle du 14 décembre 1943, à différents conseils d'administration du collège, au forum des différents lycées pour les possibilités après le bac, au théâtre du lycée, à l'inauguration du parc des sports Claudius Pérouse, à la cérémonie des déportés, mais malheureusement je suis un peu déçu pour la Saint Charlemagne qui n'a pas eu lieu. A l'origine, elle était prévue fin janvier et le lycée était partant, puis elle a été reportée en mars puis en mai et finalement annulée pour des raisons d'examens et de préparation du bal de fin d'année. Pour moi et pour notre amicale, cette annulation n'a pas été très sympathique. Espérons que cela se passe mieux l'année prochaine et que nous pourrons fêter le patron des potaches.

Vous avez pu voir dans la gazette des articles sur la gazette de Xavier qui est celle du lycée et aussi celle du petit Xavier qui est celle du collège et j'ai pu rencontrer Sébastien qui est le responsable de ce groupe. Cela permettra de nous faire connaître par les collégiens et les lycéens. Séverine Berthet sera encore au lycée l'année prochaine et c'est une bonne nouvelle et j'espère que nous aurons quelques lycéens supplémentaires qui vont s'inscrire.

D'autre part, cette année, fut bien triste car nous avons perdu pas mal d'amicalistes et amis : Jacky Buet, Michèle Kerneis, Claude Guilloux, Henri Ancian, Marie France Ravat, Andrée Martin/Dunand, Jean Paul Gonon, Jean Yves Montange et son épouse Philomène. Elle est décédée début mars après 2 jours d'hospitalisation à Bangui et notre ami Jean Yves nous a quitté très peu de temps après. Après le décès de son épouse, Jean Yves n'était pas très bien et fut rapatrié sanitaire fin mars et hospitalisé à Oyonnax où il va nous quitter une quinzaine de jours plus tard après bien des souffrances. J'aimais bien Jean Yves car il était très sympathique et avait de l'humour. J'ai toujours apprécié ses articles sur les deux établissements et j'avais réussi à ce qu'il fasse ces articles avant son départ à Bangui fin novembre 2021 pour notre dernière gazette. Jean Yves a toujours été un membre très actif de notre amicale et il va nous manquer.

Revenons à des choses plus positives, comme vous le savez l'année 2023 sera l'année des 130 ans de l'amicale et je pensais que pour l'assemblée générale 2023 nous pourrions prévoir quelque chose de plus festif en incorporant les collégiens et les lycéens qui pourraient nous animer cette assemblée. Evidemment notre ami Constantin serait le bienvenu dans cette animation et peut être cela pourrait motiver certains jeunes à participer à notre amicale.

D'autre part nous avons prévu de faire notre réunion du conseil d'administration à l'auberge du lac Genin comme cela se faisait il y a quelques années en arrière. Le coin est fort agréable et

sympathique.

Comme vous le voyez notre amicale ne se porte pas trop mal malgré tout. Je voudrais remercier Monsieur Bernard Bonneville et son personnel pour nous avoir permis d'accéder au collège et je voudrais aussi remercier mes collègues pour leur aide tout au long de l'année : Daniel secrétaire très réactif, Huguette notre trésorière, Bruno notre commissaire aux comptes et Véronique notre très sympathique et active Vice- Présidente et bien sûr vous tous qui font que cette amicale perdure et nous nous devons d'essayer de trouver de nouveaux adhérents pour que cette belle histoire continue. »

Une minute de silence à ensuite été respectée en mémoire de nos chers disparus.

Le rapport moral du président a été approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE (D.Marmet)

Le secrétaire a fait le point des activités de l'amicale depuis l'AG du 9 octobre 2021 qui a marqué la reprise de celles-ci après deux ans de disette suite à la pandémie. Il en a rappelé les faits marquants sachant que la plupart de ces activités ont abondamment été relatés dans la gazette 2022.

C'est ainsi que s'est déroulé, salle Eden à Nantua, **le 20 novembre 2021 le Conseil d'Administration**. 12 administrateurs étaient présents dont deux nouvelles recrues (J.Chaminas et C.Vialle).

A noter que

- La subvention de 500 euros aux établissements n'a pas encore été versée faute de projets
- La modification de la raison sociale de l'amicale a été évoquée.
Ce point a été abordé en réunion mais n'a pas reçu l'approbation de la majorité de l'AG. La proposition n'a donc pas été retenue.
- V.Vialle a été désignée comme correspondante du collège et du lycée , remplaçant ainsi le regretté J.Y.Montange
- Le prochain CA, élargi à tous les membres, devrait avoir lieu le samedi 24 septembre au lac Genin

La commémoration de la rafle du 14 décembre a accueilli une foule nombreuse et recueillie (édiles et élèves) et s'est déroulée conformément à la tradition .

Au collège ; dépôt de gerbes, lecture de poèmes par les collégiens, Marseillaise et le « chant des marais » par la chorale du collège et allocution de notre président qui a rendu hommage aux « raflés » en particulier à M.Beretta et à l'abbé Gay.

A la gare ; dépôt de gerbes et discours par les autorités et chants par les lycéens .

La sortie culturelle, le 7 mai 2022, a réuni 11 participants, 6 n'ayant pas pu y participer pour cas de force majeure. Elle a consisté en la visite du château de Voltaire à Ferney le matin et à celle du barrage de Génissiat l'après midi.

Le château où Voltaire résida 20 ans de 1758 à 1778 à été rénové récemment. Il est entièrement dédié à Voltaire, ses œuvres, sa vie à Ferney, son mobilier et ses tableaux mais aussi à Mme Denis, sa nièce et compagne.

Le barrage de Génissiat, mis en eau en 1948, est un édifice monumental de 104 mètres de hauteur avec une retenue d'eau de 23 km représentant 18 millions de m3 d'eau.

6 turbines de 33 T, 6 arbres de 53 T, 6 rotors de 390 T et 6 transformateurs de 140T délivrent une puissance de 420 MW soit près de la moitié d'une centrale nucléaire et une tension de 230KV. *Cette journée a été agréable et réussie mais on peut regretter le peu de participants*

La saint Charlemagne initialement prévue en janvier 2022 puis reportée au 21 mai a finalement été annulée, comme l'a indiqué notre président.

L'effectif de l'amicale à ce jour est de 111 membres.

- 5 nouveaux depuis l'AG d'octobre ; J.Chaminas, J.L.Comte,A.Gardaz, R.Tardy et E.Villard/Veinière
- 3 décès ,hélas ; H.Ancian, A.Martin/dunand
- 1 perdu de vue; R.julliard
- 1 démission ; G.Chabaud.

L'effectif est stable mais la moyenne d'âge est de 74 ans.

Site Internet

30 visiteurs mensuels sont répertoriés dans le dernier trimestre soit 85 pages visitées en moyenne, photos de classe et nécrologie principalement.

V.Vialle nous informe que le site Facebook « les amis de Bichat » comprend 1200membres et « les bancs de Bichat » 849 .L'identifiant d'accès est « amicale des anciens élèves de Bichat »

Le rapport d'activité du secrétaire a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE (H.Collard)

La dévouée trésorière a présenté et commenté le bilan financier, objet de la page suivante. Il apparaît un excédent de près de 580 euros malgré la prise des frais d'envoi de la gazette 2021 (390 euros).Mais le bilan aurait été négatif si la subvention de 1000 euros avait été versée au cours de l'exercice.

L'augmentation de la cotisation à 25 euros devrait remédier à cette situation.

A noter des frais d'affranchissement élevés (6 euros par gazette) ,une augmentation des frais d'impression de la gazette liée à l'envolée des prix du papier (plus de 30%) et un manque de 10 cotisations dans la période..

Le commissaire aux comptes B.Lagnier a ensuite rapporté le résultat de son audit . Il est reproduit ci-dessous dans son intégralité.

« Mesdames , Messieurs, chers Amis,

Le 10 juin 2022, suite à la mission de commissaire aux comptes qui m'a été confiée, je me suis rendu au domicile de notre trésorière Huguette Collard afin de procéder à la vérification des comptes de notre Amicale.

Notre Président, Jean Pierre Pillard et notre secrétaire D.Marmet étaient également présents. Huguette Collard a mis a notre disposition tout les documents et factures qui lui ont permis d'établir le bilan financier qu'elle nous a présenté et nous a donné toutes les précisions utiles concernant ces documents.

Je certifie que les comptes de l'exercice sont très précis, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations menées durant l'exercice écoulé .

Vous pouvez donc approuver sans réserves les comptes présentés et féliciter notre Trésorière pour son excellente gestion, sa probité, la qualité de son travail et son sens du rangement.

Enfin, ceci a déjà été dit dans le passé, je renouvelle notre appel en direction des jeunes générations.

Je terminerais en ayant une pensée amicale pour Monsieur Montange et son épouse qui nous ont quittés.

Je vous remercie pour votre attention.

B.Lagnier. »

Bilan 2021 2022

Dépenses

Envoi gazettes 2021	391,88
Envoi gazettes 2022	410,42
Repas AG	1404,00
Fleurs	64,85
Site	108,00
Assurance	109,70
Frais bancaires	5,81
Sortie culturelle	216,00
Impression gazettes	938,95
Total	<u>3649,61</u>

Recettes

	2020	40,00	
	2021	1220,00	
Cotisations	2022	1475,00	2775,00
Jeunes	2021	15,00	
	2022	5,00	
Repas AG			1090,00
Sortie culturelle			190,00
Intérêts			48,95
Dons			125,00
Total			<u>4228,95</u>
Donc excédent			<u>579,34</u>

Avoir le 1/6/21 9757,15

Avoir le 31/5/22 10336,49 mais pas de don au collège et au lycée

Composition de l'avoir CIC 479,07

CE 9757,15

97 Cotisations 2021 et 3 Cotisations jeunes

En conséquence le rapport financier de la trésorière a été approuvé à l'unanimité, sous les applaudissements.

MONTANT DE COTISATION ANNUELLE 2023.

Suite à l'augmentation de 2022 et compte tenu de la bonne santé financière de l'amicale, **la cotisation pour 2023 reste fixée à 25 euros, 5 euros pour les moins de 25 ans et les étudiants.**

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Trois des membres du tiers sortant ont la gentillesse de se représenter.

H.Collard, E.Mercier et M.C.Crozier.

Par contre deux sont démissionnaires.

M.Convert et G.Chabaud. Merci à eux pour le travail accompli au sein du conseil.

Enfin, deux personnes ont acceptées de s'impliquer au conseil, de bonnes recrues.

Y.Pauchard et M.Massal. Bienvenue !

Les cinq candidats ont été élus à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

POINTS DIVERS

Il a été évoqué le problème de la **Saint Charlemagne**. Il apparaît clairement que la formule d'organisation de 2020 réalisée par le collège ne sera pas reproduite car demandant trop de travail et de temps. Une formule intermédiaire devra être trouvée.

Ce point sera traité lors du CA de septembre 2022 .

Sauf imprévu, **la journée du patrimoine** aura lieu le 17 septembre 2022 au collège.

B.Bonneville et V.Vialle nous l'ont confirmé et souhaitent un appui conséquent des anciens élèves pour assister les collégiens au cours des visites. Merci de noter cet événement sur vos agendas !

L'inauguration des 3 salles de cours dédiées à d'illustres anciens se fera en 2022 à l'occasion de la commémoration de la rafle du 14 décembre.

Outre les **130 ans de l'amicale, 2023** sera marqué par le commémoration des **80 ans de la rafle** du 14 décembre, les collégiens en ayant déjà commencé la préparation.

Enfin, il semblerait que la rubrique de la gazette « **je me souviens** » a eu du succès. Il conviendrait de poursuivre dans cette voie, amicalistes à vos plumes !

La réunion s'est terminée vers 12h. La plupart des participants se sont rendus au bord du lac, à l'embarcadère pour le traditionnel banquet, non sans avoir au préalable posés pour la photo de groupe devant la chapelle, photo réalisée par le talentueux Y.Neyrolles.

Le banquet qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et chaleureuse était présidé par B.Lagnier qui nous a fait un brillant et documenté exposé sur les énergies en particulier l'énergie hydraulique par le biais de la centrale de Neuville sur Ain. Il l'a fait avec passion, humour et émotion lorsqu'il a évoqué le souvenir de son père qui a été responsable dans cette centrale.

Cet exposé fera l'objet d'une publication séparée.

La journée s'est terminée, sous le conduite de M.C.Morrier par le dépôt d'une plaque sur la tombe de Jean Yves à Montréal.



